

Présentation



Les étudiants sont encadrés par une trentaine d'enseignants (une vingtaine d'enseignants-chercheurs, des étudiants en thèse, ainsi que plusieurs professionnels de l'aménagement et de l'environnement. Le Département dispose d'un Secrétariat, de salles de cours et de travail dont certaines spécialisées (informatique, télédétection), d'une Bibliothèque et d'une Cartothèque (15000 ouvrages, 5 500 cartes, 100 revues).

Les enseignants du Département apportent leur concours à d'autres structures d'enseignement à l'intérieur de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour :

- * à l'UFR des Lettres pour le Département d'Histoire,
- * à l'UFR des Sciences pour le Département Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales (MASS) et Concours publics,
- * à l'UFR de Droit pour la formation Master CEE
- * mais aussi à l'IUFM d'Aquitaine (formation des professeurs des écoles).

Le Département entretient des relations avec des homologues anglais, irlandais, espagnols et allemands qui permettent des échanges d'enseignants et d'étudiants au travers des programmes européens ERASMUS + et internationaux BCI.

Les enseignants-chercheurs sont par ailleurs membres de structures de recherche, en particulier du laboratoire PASSAGES – UMR 5319 CNRS UPPA / UBM / UB/ENSAP.

Architecture de la formation

Dans le cadre de la mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur, l'UPPA travaille à l'harmonisation de ses diplômes avec l'ensemble de l'Europe. Ainsi, depuis octobre 2004, l'offre de formation de l'université s'organise en grands domaines de compétences au sein desquels les nouveaux diplômes se déclinent en **Licence (Bac+3)** **Master (Bac +5)** **Doctorat (Bac+8)**.

Le Département de Géographie et d'Aménagement, rattaché au Domaine « Sciences Humaines », propose les 3 grades suivants :

Une licence de géographie et aménagement

avec la possibilité offerte aux étudiants de 3ème année de choisir l'un des trois parcours suivants :

- * parcours 1 « Enseignement, Éducation à l'environnement et au Développement Durable »
- * parcours 2 « Environnement, Transition écologique et Développement Durable »
- * parcours 3 « Aménagement et Développement Durable des territoires ».

Un **MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

composé d'un Parcours :

- * “ **Développement durable, Aménagement, Société et Territoire** ” (DAST)

Un **MASTER TOURISME**

composé d'un Parcours :

- * “**Loisirs, tourisme et développement territorial**” (LTDT)

Un **MASTER métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré (MEEF)**

composé d'un Parcours :

- * Histoire et Géographie (commune avec le département d'Histoire)

Un Doctorat de géographie

« **Des passerelles facilitent la réorientation des étudiants au sein du domaine Sciences Humaines dès la fin du 1er semestre de Licence et la bifurcation vers d'autres parcours dans les semestres suivants.**

« **Les diplômes intermédiaires de Géographie (Deug à Bac+2, Maîtrise à Bac+4) peuvent être délivrés à la demande de l'étudiant.**

Organisation des études

Les enseignements sont organisés en semestres (6 pour la Licence, 4 pour le Master), dont chacun compte pour 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

Le système est composé d'Unités d'Enseignements (UE) obligatoires, optionnelles ou libres. Chaque UE a une valeur définie en ECTS proportionnelle au travail que l'étudiant doit fournir (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage, projet, travail personnel...)

Les UE sont transférables d'un parcours à l'autre et permettent la validation de périodes d'études effectuées à l'étranger. Les UE sont également capitalisables : une UE est acquise définitivement quelle que soit la durée d'un parcours.

Les étudiants en géographie et aménagement doivent savoir qu'ils s'engagent pour des études longues. En effet, l'objectif poursuivi par l'équipe pédagogique est de les accompagner jusqu'au niveau Master 2 (bac + 5), qui permet d'accéder dans les meilleures conditions à des métiers très variés (voir les rubriques de Tremplin pour l'emploi). Pour réussir cette formation, il est important que les étudiants aient une réelle motivation :

- * soit qu'ils ont déjà un projet professionnel en rapport avec la formation,

- * soit qu'ils sont intéressés par les grands thèmes abordés (environnement, aménagement, développement, etc) et qu'ils sont prêts à s'investir rapidement, aux côtés des enseignants, dans la construction de l'ébauche de leur projet professionnel.